



Les Sous (Sols) Conventionnels

*Exposé fait devant la SSN en janvier 2006
par Philippe Bouchet*

Introduction

Le mot Sol est une abréviation de Solidus, le mot latin correspondant à la petite pièce en or romaine. Le sol est une monnaie de compte de l'Ancien Régime.

Entre Sol et Sou, le numismate va choisir le mot Sol, alors que le langage courant va largement utiliser le mot sou. Nos parents ont toujours rapporté les problèmes d'argent à « des questions de gros sous » ; ils donnaient « cent sous » pour les étrennes et les réclamations syndicales ont toujours porté les termes du type « Giscard des Sous ». Bertold Brecht a composé « L'Opéra de quatre Sous » pour indiquer une connotation populaire et on dit « qu'il ne vaut pas un sou » pour un objet de mauvaise qualité. Par contre le sou est largement utilisé et donc souvent dans un état lamentable, numismatiquement parlant, puisqu'on parle de « propre comme un sou neuf » avec comme corollaire « sale comme un vieux sou ».

En 1791, lors de l'investiture de la Convention, la monnaie de compte s'exprimait en livres, sous, deniers et liards. Anciennement la livre correspondait à un poids d'argent d'une livre. Charlemagne ayant ordonné que le sou d'argent soit précisément la vingtième partie de 12 onces, on s'accoutuma à regarder, dans les comptes numéraires, 20 sous pour une livre. C'est à l'avènement des Valois que le terme de sou s'appliqua à la division de la livre ; on distinguait les sous tournois et les sous parisis.

Le tableau suivant permet de comparer les correspondances entre les diverses monnaies utilisées.

	1 pistole	1 livre	1 sou (sol)	1 liard	1 denier	1 obole
1 pistole	1	10	200	800	2.400	4.800
1 livre	1/10	1	20	80	240	480
1 sou	1/200	1/20	1	4	12	24
1 liard	1/800	1/80	1/4	1	3	6
1 denier	1/2400	1/240	1/12	1/3	1	2
1 obole	1/4800	1/480	1/24	1/6	1/2	1

En 1791, le pouvoir d'achat d'un sol était approximativement celui d'un euro de 2005. Pour comparer les valeurs et coûts de vie d'hier et aujourd'hui, l'on peut se baser sur un même produit. Ainsi :

- En 1791, une poule coûte 0,5 livre, soit 10 sols. (source : inventaire après décès, 1791)
- En 2005, une poule fermière de qualité coûte environ 10 euros (un peu moins maintenant avec la grippe aviaire).

Donc 1 **sol** de 1791 équivaudrait à 1 **euro** de 2005, et une **livre tournois** de 1791 équivaudrait à **20 Euros** de 2005. Un Louis de 24 livres aurait un pouvoir d'achat de 480 euros.

Les monnaies en usage au début de la Révolution sont :

Or :	le Louis pesant frappé en 1785 ;	masse de 7,85 grammes
Argent :	écu de 6 livres frappé en 1774 ;	masse de 29,48 grammes
Argent :	écu de 3 livres frappé en 1789 ;	masse de 14,74 grammes
Argent :	pièce de 20 sols (1/5ème d'écu) frappé en 1788 ;	masse de 4,91 grammes
Argent :	pièce de 12 sols (1/10ème d'écu) frappé en 1788 ;	masse de 2,92 grammes
Argent :	pièce de 6 sols (1/20 ème d'écu) frappé en 1782 ;	masse de 1,474 grammes
Bronze :	double sol frappé en 1785 ;	masse de 24,45 grammes
Bronze :	sol simple frappé en 1789 et 91;	masse de 12,237 grammes
Bronze :	double liard frappé en 1783 et 91;	masse de 6,11 grammes
Bronze :	liard simple frappé en 1783 et 91 ;	masse de 3,059 grammes
Bronze :	denier frappé en 1783 et 91;	masse de 1,03 grammes

L'utilisation du sou s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Dans les années 1940, on disait encore un sou pour désigner la pièce de 5 centimes, 10 sous pour la pièce de 50 centimes, 20 sous pour la pièce de 1 franc et cent sous pour la pièce de 5 francs.

Les différents types de monnaies sous la Convention

Le présent exposé ne concerne que les monnaies de la Convention, c'est-à-dire celles qui ont été frappées à partir de 1793. Sont donc exclues les monnaies de la Constitution qui ont été frappées de 1791 à 1793.

La Convention reprit le système des monnaies en utilisant les valeurs de l'ancien Régime. Le denier disparaît au profit du sol. Les Lois de création sont du 11 janvier et du 9 avril 1791. Les décrets de fabrication sont de septembre 1791 et de juillet 1792 :

Type de pièce	nature	Masse g	début de frappe	Nombre	Nbr de types	Nbr de monnaies différentes
Louis de 24 livres	Or 917 ⁰ / ₁₀₀₀	7,58	Août 1792	140 m	1	5
2 sols	Bronze	24	Sept 1791	Plus de 20 M	4	23
1 sol	Bronze	12	Avril 1793	Plus de 5 M	3	27
½ Sol	Bronze	6	Avril 1793	100 à 200m	1	4
Mayence						
5 sols	Bronze	15	Mai 1793		1	1
2 sols		7,5			1	2
1 sol		3,75			1	1

Comme on le voit, le liard est remplacé par la pièce de ½ sol , qui deviendra rapidement obsolète. On ne parle plus de deniers.

On continue à utiliser les anciennes monnaies en contre-valeur de leur poids et titre, car d'une part, il est difficile d'effectuer le retrait des anciennes monnaies et d'autre part, le métal fait rapidement défaut. Ainsi n'était-il pas rare de faire l'appoint avec des pièces médiévales ou même romaine, du moment que le poids et la nature du métal correspondant étaient comparables. Ah ! si les numismates pouvaient revenir 2 siècles en arrière !!!!!

Après avoir fondu les objets ecclésiastiques et ceux provenant des biens des émigrés (environ 20% de ce qui a été saisi a été déclaré), il n'y eut plus assez de métal pour satisfaire les besoins des dépenses de la Nation. On vit se gonfler la masse des assignats, pourtant gagés sur les biens nationaux et l'on sait ce qu'il en advint sous le Directoire.

La population commença à faire de la rétention sur la monnaie sonnante et trébuchante, surtout celle frappée récemment. Les liquidités manquèrent rapidement. Des négociants demandèrent et obtinrent le privilège de battre de la monnaie échangeable en assignats. Les particuliers se ruèrent sur ces monnaies. Comme la contre-valeur de ces Monnaies de Confiance était largement supérieure au poids du métal, le Gouvernement mit rapidement fin à ce trafic. Il faut savoir qu'une monnaie de confiance en argent de 20 sols, échangeable contre 50 sols en assignats en 1792 ne pesait que 3 grammes contre 5 grammes pour une 15 sols de la même époque. Sa valeur réelle était donc de 9 sols. Malgré cela, les particuliers préféraient utiliser ces Monnaies de Confiance plutôt que les assignats qui n'avaient pas bonne presse.

Les différents types de Sol

Les Sols officiels

Il sera frappé 3 monnaies différentes avec le terme sol

Le demi-Sol

	<p>Il avait pour mission de remplacer la pièce de 6 deniers portant l'effigie du Roi. La pièce fut frappée en 1793 à La Rochelle (H) et à Bayonne (L). Cette pièce est rarissime Refrappe du 1/2 sol de La Rochelle en 1875 : 480 euros en 1999</p>
--	---

Le Sol dit « à la balance » ou « table de la loi »

On distinguera les pièces de 1 sol dites Sol aux balances avec 3 types :

	<p>Le type « FRANÇOISE » avec la date 1793 un sol dite "à la table de Loi" 1793 Lyon (D) 336 euros en 2005</p>
<p>Pas d'image</p>	<p>Le type « FRANÇOISE » avec la date 1793 rarissime</p>
	<p>le type « FRANÇOISE » avec seulement la date révolutionnaire An II Sol « à la balance » an II (1794) Limoges 275 euros en 2005</p>

Les pièces de 2 Sols

Il y en a 4 différents pour ce type

<p>© http://www.cgb.fr MONNAIES XVI</p>	<p>2 Sols à la balance avec 1793 comme date et An II Il existe une refraque de 1873 pour Rouen 1793 B Pièce de deux sols dite "à la balance" date 1793 et AN II. Strasbourg (BB) 150 euros en 2002</p>
<p>Pas d'image</p>	<p>2 Sols à la balance daté 1793 et An II sur-frappé sur un Monneron Rarissime</p>
<p>© http://www.cgb.fr MONNAIES XXIII</p>	<p>2 Sols à la balance sans date, seulement An II Pièce de deux sols dite "à la balance" - s.d. (1794) Orléans (R) : 280 euros en 2005</p>
<p>Pas d'image</p>	<p>2 Sols à la balance sans date et seulement An II sur-frappé sur un Monneron Rarissime</p>

Les sols du Siège de Mayence

Les armées révolutionnaires avaient progressé en Allemagne après la bataille de Valmy. La Rhénanie, la Belgique et les Pays-bas furent occupées. En avril 1793, les troupes prussiennes avaient repris l'offensive et mis le siège autour de la ville de Mayence. Le général Doyre fit frapper des pièces de 1, 2 & 5 sols pour assurer les dépenses locales, les assignats étant refusés par la population.

<p>© www.cgb.fr MONNAIES XIX</p>	<p>http://www.cgb.fr MONNAIES XX</p>	<p>http://www.cgb.fr MONNAIES XX</p>
<p>1 sol de Mayence 1793 : 2,23 grammes 100 euros en 2004</p>	<p>2 Sols du siège de Mayence : 258 euros en 2005</p>	<p>5 Sols du siège de Mayence : 180 euros en 2005</p>

Monnaies de confiance

Bien qu'autorisées sous la Constituante, ces monnaies de confiance ont été frappées sous La Convention.

Historique

:

Plusieurs particuliers obtinrent en 1791 la possibilité de frapper des monnaies privées.. Ces monnaies de nécessité furent créées au printemps 1792 et furent mises en circulation à partir de fin mai à Paris et de juin en province, à Nantes en particulier. Elles furent démonétisées à Paris par arrêté municipal en date du 9 juin 1792 et en France par les décrets des 3-20 septembre 1792, bien qu'elles circulèrent jusqu'à la fin de 1793.

Les frères Monneron

Historique

:

Les Frères Monneron étaient des négociants. Pour leur besoins commerciaux, ils firent fabriquer en Angleterre par Matthew Boulton, grâce à la machine à vapeur de Watt, des pièces de 2 et 5 sols en grande quantité dans l'atelier de Soho à Birmingham, à partir de la fin de l'année 1791. Ces monnaies de nécessité auraient dû suppléer à la pénurie monétaire qui régnait en France et leur qualité technique et esthétique était bien supérieure aux médiocres productions officielles contemporaines en métaux vils. En mars 1792, les Monneron firent faillite et Pierre s'enfuit. Son frère Augustin reprit l'affaire, mais la loi du 3 mai 1792 interdit la fabrication des monnaies privées.

On peut parler de monnaie, car la frappe était à 6 heures. Les exemplaires en frappe médaille se paient beaucoup plus cher, signe de leur rareté

On remarque les tranches en creux :

- BON POUR BORD MARSEIL. LYON ROUEN. NANT ET STRASB
- DEPARTEMENS DE PARIS RHONE & LOIRE DU GARD & C
- BON POUR LES 83 DEPARTEMENS
- LA. CONFIANCE. AUGMENTE. LA. VALEUR



<http://www.cgb.fr> MONNAIES XX

Monneron à la liberté de deux sols :
210 euros en 2005



<http://www.cgb.fr> MONNAIES XX

Monneron à l'Hercule de 5 Sols
201 euros en 2005

monneron de 2 sols à l'Hercule



www.cgb.fr MONNAIES IX N°1499

Le monneron de 2 sols fut émis en 1791 et 1792.

monneron de 1 sol à l'Hercule



<http://www.cgb.fr> MONNAIES XX

1792 frappe monnaie : **513 euros en 2005**



© <http://www.cgb.fr> MONNAIES XX

5 sols au serment : 210 euros en 2005

Métal : Cuivre

Poids observé : 24,39 g. valeur 5 sols pour le poids de la pièce de 2 sols
 Tranches observées :
 - BON. POUR. LES. 83. DEPARTEMENS.
 - DEPARTEMENS DE PARIS. RHONE ET LOIRE. DU GARD. &c

Lesage

Deux négociants nommés Lefèvre et Lesage s'associèrent pour créer de la monnaie. Ils optèrent pour l'argent et frappèrent des monnaies de confiance de 5 et 10 sols. On distingue 2 types, celui de 1792 et celui de 1793 :



© www.cgb.fr MONNAIES XIX



© www.cgb.fr MONNAIES XIX



Monnaie de confiance 1792 : 10 sols

Monnaie de confiance 1792 : 5 sols



© <http://www.cgb.fr> MONNAIES XX



Il existe au moins quatre modèles pour la pièce de 10 sols. Ces pièces n'étaient remboursables qu'en assignat de 50 livres et plus ce qui veut dire ici qu'il fallait au moins 100 pièces de 10 sols pour récupérer un assignat de 50 livres ce qui représentait environ 150 à 160 journées de travail.

Clemanson à Lyon



© <http://www.cgb.fr> MONNAIES XVI



Commentaires à propos de ce type monétaire :

La place Confort est l'actuelle Place des Jacobins. Clémanson était marchand de métaux. Ces monnaies furent mises en circulation au premier semestre de 1792 et démonétisées en septembre de la même année. Mais en fait, elles continuèrent à circuler très longtemps ce qui explique que leur état de conservation est souvent déplorable

2 sols de Clémanson au faisceau – 1792 ;
 13,77 grammes : **200 euros en 2002**

Manufacture de porcelaine rue de Crussol : 6 Blancs de Montagny



Cette monnaie de confiance fut émise afin de payer les ouvriers de la manufacture de porcelaine de la rue de Crussol à Paris. Il existe également des monnaies de confiance de 5, 7 et 10 sols. Il existe une variété de cette pièce de 20 sols avec une date erronée : 1972 pour 1792.

© <http://www.cgb.fr> MONNAIES XVI

20 sols : 2,73 grammes



© www.cgb.fr MONNAIES IX N°1494

7 sols : 0,71 à 1,12 grammes

Caisse Métallique



© <http://www.cgb.fr> MONNAIES XVI

Dixième de livre soit 2 sols pour 2,93 grammes de billon

Cette monnaie, émise par la Caisse métallique, établie à Paris en 1792, et associant deux revers, a déjà été signalée par Hennin en 1826.